

Request for Proactive Solicitation for Members of the CES Credentialing Board - 2019

(French follows English)

Dear CES Chapter Boards,

As you know, the CES Credentialing Board (CES-CB) is the decision-making body for the Professional Designations Program. As a number (about 15) of CB members' terms will expire in June 2019, there is a need to replace them with appropriately qualified senior evaluators, to maintain no more than 25 and no fewer than 20 active CB members. Going forward, a few new CB members will be required each year.

This is a request for your assistance in identifying, soliciting and facilitating the applications of potential members of the Credentialing Board. We are counting on your knowledge of your community and networks to help promote this application call and to support worthy candidates' applications, including by offering to provide reference letters.

CES is committed to a selection process that will encourage diversity, inclusivity and transparency, and with that in mind, we stress the importance of actively seeking out, soliciting interest from and supporting candidates from minority and under-represented populations, communities, sectors and approaches. National Board is encouraged to link this active solicitation to analysis and action plans for diversification of membership and governance.

Below is a description of the CB members' eligibility requirements, terms and responsibilities, as well as details of the application process.

Eligibility

The eligibility requirements for CB members are both of:

1. Credentialed Evaluator for at least five years, and therefore a current CES member. This includes international members; and
2. Senior evaluator with at least 15 years of experience in the field. This may have been gained through a combination of: conducting, managing or supervising program evaluations; publishing, teaching, and/or advocating.

Note, however, that in order to enable appropriately diverse composition of the Board as a whole,¹ the CB Selection Committee will use its discretion in determination of eligibility, based on information in the applications received.

Term and responsibilities

¹ As per *CES Professional Designations Programs Policies and Operational Guidelines (March 2019)*, Board composition will be considered in its entirety when selecting members.

- As a core principle, the composition of the CB must reflect the diversity of the membership of CES and the field. Consideration must be made to seek and support candidacies who bring unique perspectives from diverse linguistic, cultural, ethnic, gender or Indigenous points of view.
- Diversity also requires that the Board has a combination of members whose expertise reflects different evaluation approaches, sectors (consulting, government, NGOs), educational disciplines (economics, political science, public administration, etc.), and functional areas of practice (education, environment, health, etc.).
- Members from as many chapters and regions of Canada as possible should be included, with adequate capacity to review applications in both official languages.

CB members serve for three-year terms, renewable twice (maximum nine years). They are tasked with considering the merits of members' application for credentialed status, through confidential review, and making fair, timely and objective decisions on applications and appeals for the designation using guidelines and criteria established by CES National Board. They are also asked to provide meaningful and substantive input into the ongoing management and development of the PDP. As knowledgeable and experienced experts recognized as such by CES, CB members act as ambassadors for the CES and the PDP in professional exchanges within the evaluation community domestically and internationally.

Currently, the 20-25 active CB members review approximately 4.5 applications per year, using an on-line system. There is a 15-day service standard in which to complete reviews once assigned. Members may decline reviews if their schedule does not allow completion of a review in that time, and may remove themselves from active status when necessary. In order to reduce barriers for CB membership, members are entitled to an honorarium-type per diem; the current rate is \$150 per review plus applicable taxes. CB members are also recognized on the CES website.

Terms of the CB members selected through this process are expected to begin in summer 2019. New members will receive training and be mentored by current CB members.

Application and selection processes

To verify the eligibility of potential applicants in terms of their date of CE award, please contact the PDP Applications Administrator at aaprofdes@evaluationcanada.ca.

Applicants are asked to please send the following documents to CES National Operations Manager, Scott Kettles, at operations@evaluationcanada.ca:

- Completed cover sheet (attached) documenting identity characteristics for diversity purposes;
- Current CV;
- Maximum two-page letter describing
 - o interest in being on the CB;
 - o range and variety of evaluation knowledge and experience
 - CB members are expected to be able to review CE applications from across the entire range of evaluation practice approaches, types and settings;
 - o contribution to increasing quality of evaluation in Canada
 - through professionalization, supporting next-generation evaluators, field advancement, or other means;
- Letter of reference from a current CES member.

These are the criteria on which applications will be assessed. As well, CES is committed to ensuring that overall, the composition of the CB reflects the diversity of the membership of CES and the field.

Applications are due by June 21, 2019.

All applications received will be acknowledged. The CB Selection committee, composed of representatives of the current CB, CES national Board, and the CES Diversity Working Group, will review, in a structured and confidential process, all applications and recommend the selected applicants for approval to the current CB and CES National Board. All applicants will be given feedback, and candidates not selected this year may be asked to be part of a bank of candidates for future years.

If you have any questions, please do not hesitate to contact Natalie Kishchuk, CES Vice-President for Professional Designations, at vicepresident@evaluationcanada.ca.

Aux membres des Conseils des sections de la SCÉ,

Comme vous le savez, le jury d'accréditation (JA) est l'organe décisionnel du Programme des titres professionnels (PTP) de la SCÉ. Comme le mandat d'une quinzaine de membres du JA se termine en juin 2019, nous devons remplacer ces personnes par des évaluateurs qualifiés chevronnés, afin de maintenir un effectif d'au moins 20 et d'au plus 25 membres actifs. Par la suite, le JA aura besoin de quelques nouveaux membres chaque année.

Nous avons besoin de votre aide pour repérer des membres potentiels du jury d'accréditation et pour solliciter et faciliter leur candidature. Nous comptons sur la connaissance que vous avez de votre communauté et de vos réseaux pour nous aider à diffuser cet appel de candidatures et pour soutenir les candidatures méritoires, y compris par l'offre de fournir des lettres de recommandation.

La SCÉ s'engage à mettre en œuvre un processus de sélection favorisant la diversité, l'inclusion et la transparence. Dans cette optique, nous soulignons l'importance de rechercher activement des candidats issus de populations, communautés, secteurs et démarches minoritaires et sous-représentés, de solliciter des manifestations d'intérêt de leur part et de les appuyer. Les sections de la SCÉ sont invitées à intégrer cette sollicitation active aux analyses et plans d'action pour la diversification de leur effectif et de leur gouvernance.

Les critères d'admissibilité, les exigences, la durée du mandat, les responsabilités et les détails du processus de mise en candidature sont énoncés ci-après.

Critères d'admissibilité

Pour être admise à faire partie du JA, une personne doit obligatoirement remplir les deux exigences suivantes:

1. détenir le titre d'Évaluateur qualifié depuis au moins cinq ans et, donc, être membre actif de la SCÉ, ce qui comprend les membres internationaux; et
2. posséder au moins 15 ans d'expérience dans le domaine, acquise par une combinaison d'activités telles que la réalisation, la gestion ou la supervision d'évaluations de programmes, la publication, l'enseignement ou la défense des intérêts.

Remarque : Afin de diversifier adéquatement la composition du jury², le Comité de sélection du JA exerce un pouvoir discrétionnaire pour ce qui est de la détermination de l'admissibilité, basé sur les informations fournies dans les applications.

² Conformément aux *Politiques et directives organisationnelles (mars 2019)* du Programme des titres professionnels de la SCÉ, la composition globale du jury est prise en considération lors de la sélection des membres.

- Le principe fondamental est que cette composition doit refléter la diversité des membres de la SCÉ et du domaine. On veillera à rechercher et appuyer des candidatures qui apportent des perspectives particulières et diversifiées sur les plans linguistique, culturel, ethnique, de genre et autochtone.
- La diversité du jury se traduit aussi par un effectif dont l'expertise reflète une pluralité d'approches de l'évaluation, de secteurs (services-conseils, gouvernement, ONG), de disciplines (économie, sciences politiques, administration publique) et de domaines fonctionnels (éducation, environnement, santé).

Durée du mandat et responsabilités

Les membres du JA sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable deux fois, soit un maximum de neuf ans. Leur tâche consiste à rendre des décisions justes, opportunes et objectives sur les demandes d'accréditation et les recours en appel, selon les lignes directrices et les critères établis par le Conseil national de la SCÉ. On leur demande aussi de fournir des observations significatives et détaillées sur la gestion permanente et le développement du PTP. À titre d'experts reconnus par la SCÉ pour leur expérience et leurs connaissances, ils agissent à titre d'ambassadeurs de la SCÉ et du PTP lors des échanges professionnels avec la communauté de l'évaluation, au Canada et à l'étranger.

Actuellement, les 20 à 25 membres actifs du JA examinent en moyenne 4,5 dossiers de candidature par an, au moyen d'un système accessible en ligne. La norme de service est de 15 jours ouvrables, de l'affectation à un dossier à l'achèvement de l'examen. Les membres sont autorisés à refuser un dossier si leur horaire actuel les empêche de l'examiner dans les délais prévus, ainsi qu'à se retirer du statut de membre actif au besoin. Les membres du jury ont droit à des honoraires forfaitaires, qui s'élèvent actuellement à 150 \$ par dossier plus les taxes en vigueur.

Le mandat des membres sélectionnés dans le cadre de ce processus devrait débuter pendant l'été 2019. Les nouveaux membres du JA recevront une formation et seront jumelés à un membre actuel à des fins de mentorat.

Processus de mise en candidature et de sélection

Pour vérifier si la date de l'obtention de son titre d'ÉQ rend une personne admissible à faire partie du JA, veuillez communiquer avec l'administration du PTP, à l'adresse aaprofdes@evaluationcanada.ca.

Les candidats sont priés de faire parvenir les documents suivants au directeur national des opérations de la SCÉ, Scott Kettles, à operations@evaluationcanada.ca :

- une page couverture (jointe) documentant les caractéristiques identitaires aux fins de la diversité;
- un curriculum vitae à jour;
- une lettre de deux pages ou moins décrivant :
 - o l'intérêt à participer aux activités du JA;
 - o le bagage de connaissances et d'expérience en évaluation :
 - les membres du JA sont censés être en mesure d'examiner des dossiers de candidature provenant de toute la gamme des approches, types et cadres de pratique de l'évaluation;
 - o la contribution à une bonification de la qualité de l'évaluation au Canada :
 - par la professionnalisation, le soutien à la nouvelle génération d'évaluateurs, l'avancement du domaine ou d'autres moyens;
- une lettre de recommandation d'un membre actif de la SCÉ.

Les candidatures seront évaluées en fonction de ces critères. En outre, la SCÉ s'engage à s'assurer que la composition globale du JA reflète la diversité des membres de la SCÉ et du domaine.

Les candidatures doivent être déposés d'ici le 21 juin 2019.

-
- L'effectif doit comprendre des membres du plus grand nombre possible de sections et de régions du Canada, possédant une bonne capacité d'examiner des dossiers dans les deux langues officielles.

Toutes les candidatures reçues font l'objet d'un accusé de réception. Le Comité de sélection du JA, composé de représentants du JA actuel, du Conseil national et du Groupe de travail sur la diversité de la SCÉ, examinera toutes les candidatures selon un processus structuré et confidentiel, et recommandera au JA actuel et au Conseil national une liste de candidats, pour approbation. Tous les candidats recevront une rétroaction, et des candidats non-sélectionnés cette année pourraient être demandés de faire partie d'une banque de candidatures pour les années subséquentes.

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à vous adresser à la vice-présidente et responsable du Programme de titres professionnels de la SCÉ, Natalie Kishchuk, à vicepresident@evaluationcanada.ca.